

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 27 janvier 2022
A 20h00

Suite à la crise sanitaire, le conseil Municipal se tiendra à l'Espace A. de Saint Exupéry et sera retransmis en direct via un lien qui sera disponible sur le site internet de la Ville



Ville de Wissous

Affichage Le 21/01/2022



CONSEIL MUNICIPAL du 27 janvier 2022

ORDRE DU JOUR

I/ APPROBATION Du PROCES VERBAL du 16 décembre 2021

II/ DELIBERATIONS

Urbanisme, travaux et voirie

1. Approbation d'un protocole foncier entre la Commune de Wissous et le Département de l'Essonne relatif à l'implantation d'un collège et d'une Unité Centrale de Production

Finances et activités économiques

2. Attribution de subventions pour l'année 2022 aux associations et organismes divers
3. Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP) pour la construction d'un Multi-accueil
4. Vote des taux d'imposition directe locale pour 2022
5. Budget Primitif 2022 – Commune (M14)
6. Budget Primitif 2022 – Annexe Parc Locatif (M14)
7. Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Ressources humaines

8. Création et suppressions de postes du tableau des effectifs du personnel communal

III/ DECISIONS DU MAIRE – Information au Conseil Municipal

Décision n°21-151 → Contrat entre la Commune de Wissous et l'association PENTALPHA CLASSIQUE

Décision n°21-152 → "Institution d'une régie de recettes temporaire pour l'encaissement des droits d'entrée à l'animation d'hiver « Wissous Glace » au Centre Omnisports du Cucheron

Décision n°21-153 → Convention de partenariat avec l'agence d'emploi Kent marque du GROUPAGORA

Décision n°21-154 → Convention de fonds de concours avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay pour le Soutien à l'Investissement Communal (SIC) pour les travaux d'aménagement et de rénovation d'un local pour la maison de santé à Wissous

Décision n°21-155 → Attribution du marché concernant l'assurance incendie accident et risques divers – Lot 1 : Assurance dommages aux biens et risques annexes de la commune de Wissous

Décision n°21-156 → Attribution du marché concernant l'assurance incendie accident et risques divers – Lot 2 : Responsabilité civile et risques annexes de la commune de Wissous

Décision n°21-157 → Attribution du marché concernant l'assurance incendie accident et risques divers – Lot 3 : Protection juridique de la commune de Wissous

Décision n°21-158 → Attribution du marché concernant l'assurance incendie accident et risques divers – Lot 4 : Protection fonctionnelle des agents et des élus de la commune de Wissous

Décision n°21-159 → Clôture de la régie d'avances pour le règlement de dépenses courantes auprès du secrétariat général – cabinet du Maire

Décision n°21-160 → Clôture de la régie d'avances pour le règlement des dépenses effectuées pour le service social

- Décision n°21-161** → Attribution d'une subvention par le Conseil Régional d'Ile-de-France dans le cadre de l'élaboration d'un plan vélo de la Ville de Wissous
- Décision n°21-162** → Convention entre la Commune de Wissous et la société «SUBTAC» SUBURBAN TACTICAL CENTER pour la location du stand de tir"
- Décision n°21-163** → Convention annuelle de mise à disposition gratuite de salles Communales au profit de l'association GESTE pour la saison 2021/2022
- Décision n°21-164** → Convention annuelle de mise à disposition gratuite de salles Communales au profit de l'association Cinéclub pour la saison 2021/2022
- Décision n°21-165** → Convention annuelle de mise à disposition gratuite de salles Communales au profit de l'Association des Familles de Wissous pour la saison 2021/2022
- Décision n°21-166** → Convention annuelle de mise à disposition gratuite de salles Communales au profit de l'association Boxe Française savate Club de Wissous pour la saison 2021/2022
- Décision n°21-167** → Convention annuelle de mise à disposition gratuite de salles Communales au profit de l'association EWIDANSE pour la saison 2021/2022
- Décision n°21-168** → Convention annuelle de mise à disposition gratuite de salles Communales au profit de l'association « MAILLES O' CHAUD » pour la saison 2021/2022
- Décision n°21-169** → Convention annuelle de mise à disposition gratuite de salles Communales au profit de l'association KRÉATIV'ATTITUDE pour la saison 2021/2022
- Décision n°21-170** → Convention annuelle de mise à disposition gratuite de salles Communales au profit de l'Association l'Amicale des Musiciens de l'Harmonie Municipale de Wissous pour la saison 2021/2022
- Décision n°21-171** → Contrat entre la Commune de Wissous et la société BERGER LEVRAULT pour un Contrat de Service BL.Easy
- Décision n°21-172** → Contrat entre la Commune de Wissous et la société ARPEGE concernant l'hébergement et la maintenance de l'ESPACE CITOYENS PREMIUM et ARPEGE DIFFUSION
- Décision n°21-173** → Convention d'occupation du domaine privé entre la Commune de Wissous et les Consorts SEROUGE
- Décision n°21-174** → Contrat entre la Commune de Wissous et la société Cœur de scène productions
- Décision n°21-175** → Contrat entre la Commune de Wissous et la SARL MP MUSIC (ENZO PRODUCTIONS)
- Décision n°21-176** → Contrat entre la Commune de Wissous et la société Cœur de scène productions
- Décision n°21-177** → Contrat entre la Commune de Wissous et Charlotte Loisirs pour le séjour hiver des 11-17 ans à Châtel
- Décision n°21-178** → Contrat entre la Commune de Wissous et la société J.M PRODUCTIONS SA

Décision n°21-179 → Convention pour les formations continues obligatoires des agents de la Police Municipale de Wissous

Décision n°21-180 → Contrat entre la Commune de Wissous et les Compagnons des Jours Heureux pour le séjour hiver des 6-11 ans à Saint-Michel-de-Chaillo

IV/ Information de M. le Maire

- Commission d'Appel d'Offres du 10 décembre :
- Attribution du marché d'exploitation et de maintenance des installations de génie climatique
- Enjeux de la protection sociale complémentaire suite à la mise en place de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021

VI/ QUESTIONS DIVERSES

Questions déposées par le Groupe Wissous Notre Ville :

- Quelle est l'analyse du groupe majoritaire de l'arrêté du 19 novembre 2021 du Préfet de l'Essonne ?
- La Mairie entend-elle exercer un recours contre cet arrêté et si oui sur quelles bases ?
- Quel est le plan d'action de la Mairie pour éviter aux Wissoussiens les nuisances induites par ce data center ?

→ Date du prochain Conseil

